

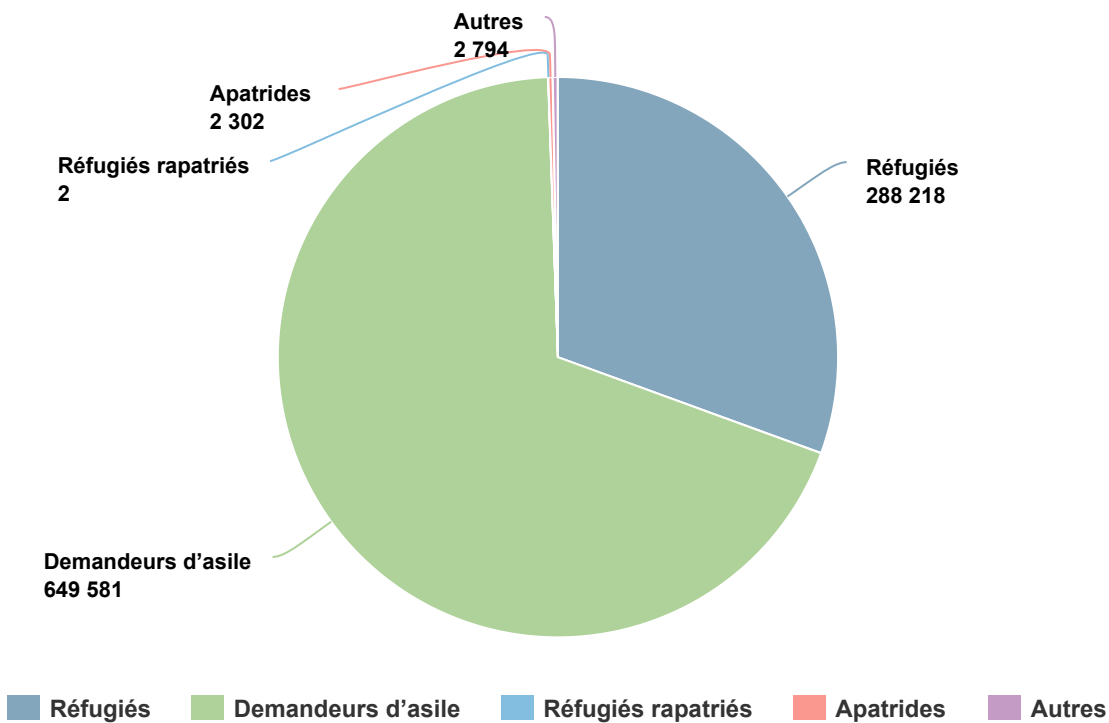
Opération: États-Unis d'Amérique – Bureau régional



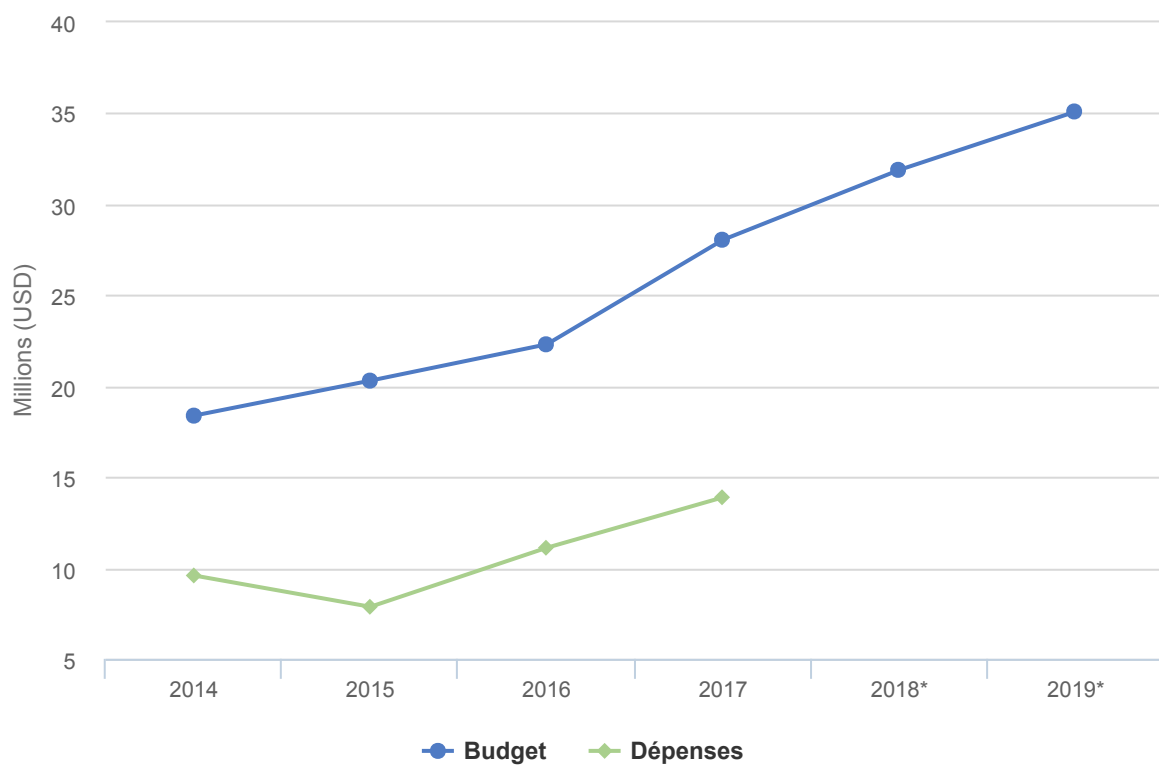
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 14% EN 2017

2017	942,897
2016	824,071
2015	696,796



Budgets et Dépenses - États-Unis d'Amérique – Bureau régional



Environnement opérationnel

L'an dernier, l'environnement opérationnel du HCR aux États-Unis d'Amérique est demeuré difficile. D'importantes modifications apportées à la politique d'asile des États-Unis ont restreint l'espace de protection, en particulier pour les demandeurs d'asile arrivant à la frontière sud, et la réduction du Programme américain d'admission des réfugiés a eu de lourdes répercussions sur les efforts de réinstallation du HCR au niveau mondial. Ces changements ont eu lieu dans un contexte d'instabilité permanente en Amérique centrale et du Sud, qui a déclenché d'importants mouvements de réfugiés en direction des États-Unis, via le Mexique et des États des Caraïbes, et ont exercé une pression considérable sur le régime d'asile.

Le HCR poursuivra son étroite coopération avec le Congrès et l'administration américaine pour assurer la continuité du soutien politique et financier aux programmes globaux du HCR. L'objectif est d'élargir au maximum l'accès des populations bénéficiaires à une protection et à des solutions efficaces à travers le monde, et de promouvoir des environnements de protection favorables pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR aux États-Unis et dans les pays des Caraïbes.

Aux Caraïbes, où Aruba, Curaçao, le Guyana, la République dominicaine et Trinité-et-Tobago accueillent de plus en plus de réfugiés et de demandeurs d'asile vénézuéliens, les estimations prévoient que d'ici la fin de l'année 2018, environ 147 000 personnes, dont un petit nombre de rapatriés au Guyana, devraient être arrivées par voie aérienne, terrestre et maritime. Le HCR continuera de renforcer sa réponse d'urgence face à ces afflux. L'organisation continuera également de répondre aux besoins des réfugiés qui participent à des flux migratoires mixtes, notamment en facilitant l'accès à la réinstallation si nécessaire. Ceci nécessitera un renforcement des capacités d'asile et de détermination du statut de réfugié, avec en complément des initiatives de protection communautaires dans des pays clés de la région, ainsi que la promotion de systèmes migratoires orientés sur la protection dans le cadre d'une collaboration régulière avec les autorités nationales compétentes et l'OIM. Le HCR continuera de promouvoir l'intégration locale aux Caraïbes, tout en facilitant la réinstallation des réfugiés qui ont des besoins particuliers.

En République dominicaine, le HCR recherchera des solutions aux problèmes de nationalité des personnes d'ascendance étrangère. En Haïti, l'organisation poursuivra sa coopération avec le Gouvernement, en offrant en particulier une assistance technique pour la mise en œuvre des conventions internationales sur l'apatridie (suite à l'adhésion d'Haïti en 2017) et l'adoption d'une nouvelle loi sur la nationalité.

Aux États-Unis, le HCR continuera de travailler avec un éventail d'acteurs gouvernementaux et issus de la société civile afin d'encourager des politiques et des pratiques exemplaires, notamment en ce qui concerne l'accueil (soutien aux centres d'hébergement humanitaires situés le long de la frontière sud), la promotion d'alternatives à la détention, l'accès à l'asile, la gestion de l'afflux de demandeurs d'asile en provenance d'Amérique centrale et le suivi du Plan d'action du Brésil avec les interlocuteurs caribéens.

Le HCR maintiendra et renforcera ses partenariats en vue d'améliorer le plaidoyer avec les ONG nationales et internationales basées aux États-Unis, les organisations multilatérales (dont la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement) et les deux principales coalitions d'ONG (*InterAction* et *Refugee Council USA*) ainsi qu'avec d'autres groupes de travail informels et des ONG qui sont, pour la plupart, de précieux partenaires du HCR dans le domaine du plaidoyer. Le HCR travaille également en étroite coopération avec les *Church World Services* pour mettre en œuvre le projet de déploiement de la réinstallation dans la région des Caraïbes et soutenir l'initiative du *Refugee Congress*.

Aux Caraïbes, les Consultations des Caraïbes sur les migrations, créées avec succès en 2016 avec le soutien du HCR et de l'OIM, offrent un forum régional important pour traiter des défis engendrés par les migrations mixtes et pour

élaborer des réponses harmonisées, axées sur la protection, à travers la région. Le HCR a entrepris d'officialiser sa coopération avec l'Office chargé de la sécurité et de la criminalité (IMPACS) au sein de la CARICOM, et un mémorandum d'accord devrait être conclu entre les deux organisations en 2019.

Principales priorités en 2019

Le HCR estime que la population de réfugiés et de migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela atteindra environ 222 000 personnes à la fin de l'année prochaine. Au sein de cette population, quelque 177 500 migrants et réfugiés vénézuéliens devraient selon les estimations avoir besoin d'aide tout au long de l'année 2019.

Aux États-Unis, le HCR entend en priorité :

- Assurer la continuité du soutien politique et financier en faveur des programmes globaux du HCR, notamment par une collaboration proactive avec la nouvelle administration et les nouveaux bureaux du Congrès, afin d'élargir au maximum l'accès des populations bénéficiaires à une protection et à des solutions efficaces à travers le monde.
- Sensibiliser l'opinion publique aux principaux sujets de préoccupation du HCR.
- Promouvoir un environnement de protection favorable, et préserver et renforcer la réinstallation.

Aux Caraïbes, le HCR entend en priorité :

- Promouvoir l'accès au territoire et la prévention du refoulement.
- Promouvoir l'accès à l'asile ou à d'autres voies d'admission légales.
- Identifier les formes les plus graves de violence et d'exploitation, les prévenir et y répondre.
- Renforcer le travail de proximité et les réponses de protection communautaires dans l'ensemble des Caraïbes.
- Améliorer l'accès aux services, y compris par des aides en espèces, ainsi que l'exercice des droits socio-économiques dans les pays d'accueil.

Chiffres clés :

- 70% des demandeurs d'asile ont accès à la procédure de détermination du statut de réfugié et à une aide juridique
 - 70% des réfugiés ayant besoin d'être réinstallés ont accès à cette solution durable
 - 60% des conditions d'accueil des demandeurs d'asile répondent aux normes minimales
 - 55% des lois et des politiques sont conformes aux normes internationales sur la protection des apatrides
 - 50% des médias et de l'opinion publique soutiennent la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile
-